



J-CAP

E-MAGAZINE

NUMÉRO 4 | MARS 2024





TABLE DES MATIÈRES

pg. 3

CONFÉRENCE
INTERNATIONALE FINALE

pg. 8

SESSION INTERACTIVE *WORLD
CAFE*

pg. 4

LE PROJET J-CAP :
RÉFLEXIONS DES
PARTENAIRES DU PROJET

pg. 9

DERNIÈRES RÉFLEXIONS

pg. 7

AMÉLIORER LES
CONNAISSANCES CIBLÉES



CONFÉRENCE INTERNATIONALE FINALE



Le projet J-CAP, lancé en avril 2022 et d'une durée de 24 mois, visait à promouvoir la compréhension et la diffusion de la Décision-Cadre 947, adoptée par le Conseil de l'UE il y a 15 ans. Après deux ans de travail des partenaires du J-CAP et la participation perspicace d'experts et de praticiens externes, la Conférence internationale finale a marqué l'aboutissement de ce projet ambitieux. La conférence a présenté les défis, les résultats et les activités futures prévues et les recommandations aux principales parties prenantes.

Les participants ont cherché à surmonter les obstacles liés aux différences dans les peines de probation, à la méconnaissance des décisions prises dans d'autres États membres de l'UE et à la préférence prédominante pour les peines privatives de liberté.

La conférence a eu lieu à Bruxelles le 12 mars 2024 - le lendemain de la dernière réunion du projet transnational - permettant au consortium J-CAP de passer en revue les réalisations des deux dernières années.

Au cours des mois précédant la conférence, les partenaires ont planifié tous les aspects de l'événement : de la sélection des sujets les plus pertinents à présenter, tels que les résultats du J-CAP tels que les discussions judiciaires et les documents d'information, à la détermination de la participation des participants.

Les partenaires sont convenus de commencer la Conférence finale par la présentation des conclusions sur le J-CAP. Les présentations ont porté sur les caractéristiques nationales et les similitudes transfrontalières, dans le but de sensibiliser les États membres de l'UE à la directive 2008/947. Les présentations ont également porté sur la consolidation des connaissances par le biais d'échanges accrus, ainsi que sur la numérisation de la coopération judiciaire transfrontalière et la Décision-Cadre 2008/947.

Après ces présentations, les participants ont été divisés en trois groupes, chacun guidé et suivi par deux partenaires. Ces groupes ont été chargés d'aborder des questions spécifiques liées à la mise en œuvre du DC 947.

La conférence a été jugée stimulante et perspicace par les participants, qui ont exprimé le besoin de davantage d'occasions d'engager des discussions et des débats directs avec leurs homologues et collègues étrangers afin d'améliorer le cadre général de la coopération judiciaire au sein de l'UE.



LE PROJET J-CAP : PERSPECTIVES DES PARTENAIRES DU PROJET

La Conférence internationale finale a eu lieu dans les locaux de l'OIG-FIJ à Bruxelles, en Belgique, le lendemain de la réunion finale du projet transnational. La conférence a réuni 32 participants, dont des magistrats, des juges, des avocats, des agents de probation et d'autres experts et praticiens judiciaires des pays partenaires : Autriche, Belgique, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Roumanie.

La conférence a commencé par les remarques liminaires de Jos de Vos, conseiller principal en formation à l'IGO-FIJ. Il a souligné la force de J-CAP dans sa collaboration avec sept partenaires et huit partenaires associés de onze États membres de l'UE. En outre, il a souligné que le projet se concentrait sur un instrument législatif européen moins connu concernant la reconnaissance mutuelle des mesures de probation et des peines de substitution, contrairement à des mesures largement pratiquées telles que le mandat d'arrêt européen et la décision d'enquête européenne.



Consortium J-CAP lors de la dernière réunion de projet transnationale, tenue le 11 mars 2024.



Jos de Vos ouvrant la Conférence internationale finale.



J-CAP



Co-funded by
the European Union



Final International Conference

Institut de Formation Judiciaire
Avenue Louise 54, 1050 Bruxelles, Belgium
1st Floor, Room: Bonnie & Clyde

Brussels, Belgium | 12th March 2024
Moderator: Emmanuelle Laudic-Baron

08h30 - 09h00
Reception

09h00 - 09h15
Opening
Jos de Vos, Senior Training Advisor, IGO-IFJ (BE)

The J-CAP Project: Insights by the Project Partners

09h15 - 09h30
**National characteristics
and cross-border similarities**
Rebecca Walter, Researcher, IRKS University of Innsbruck (AT)

09h30 - 09h45
**Raising awareness at the
European level on FD 2008/947**
Ioan Durnescu, ESC, Professor University of Bucharest (RO)

09h45 - 10h00
**Consolidating knowledge via
increased exchanges**
João Gomes, Researcher and Consultant, IPS (PT)

10h00 - 10h15
**The Digitalisation of Cross-border Judicial
Cooperation and Framework Decision 2008/947**
Alexander Ivantshev, Policy Officer, European Commission

10h15 - 10h30
Coffee-break

Increasing Targeted Knowledge

10h30 - 12h00
Live exercise
Emmanuelle Laudic-Baron, Prosecutor,
Project Manager, ENM (FR)

12h00 - 13h00
Lunch-break

13h00 - 14h45
**Interactive Session
World Cafe**
Barclay Wohistetter, Programme Officer, NHC (NL)

14h45 - 15h00
Coffee-break

Final Thoughts

15h00 - 15h15
Conclusion
Emmanuelle Laudic-Baron, Prosecutor,
Project Manager, ENM (FR)

15h15 - 15h30
Event Closing
Karin Carliens, Magistrate, IGO-IFJ (BE)



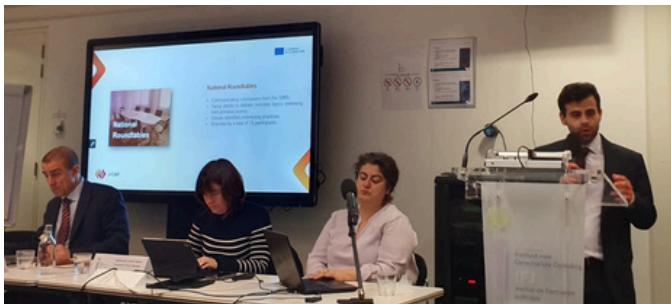
M. De Vos a également souligné comment le projet favorisait la coopération et la coordination transnationales entre les praticiens des différents EM de l'UE, facilitant ainsi une interaction plus étroite pour relever les défis structurels liés à la mise en œuvre de l'instrument en améliorant la connaissance et la confiance dans les autres systèmes et autorités judiciaires. Cela a été réalisé par le biais d'ateliers, de réunions, de documentation, d'outils électroniques et d'autres moyens.

Après les grandes lignes de l'ordre du jour de la journée, la parole a été donnée à Rebecca Walter du département de sociologie appliquée du droit et de criminologie de l'Université d'Innsbruck pour présenter les résultats des documents d'information livrables.

Rebecca Walter a souligné l'importance d'avoir davantage de projets comme J-CAP pour diffuser les connaissances sur les différents systèmes juridiques nationaux et leurs systèmes de probation respectifs parmi les États membres de l'UE. Elle a recommandé d'utiliser les sept rapports nationaux rédigés dans le cadre du projet J-CAP comme modèle pour d'autres États membres de l'UE afin de partager efficacement ces connaissances vitales. En outre, elle a souligné la nécessité de créer des documents courts et concis facilement accessibles en ligne. En outre, elle a souligné la nécessité de créer des documents évolutifs régulièrement mis à jour pour répondre rapidement aux changements de la législation nationale.

Ioan Durnescu, professeur à l'Université de Bucarest et expert pour European Strategies Consulting, a présenté les résultats des symposiums transnationaux de sensibilisation, soulignant les défis liés à l'adaptation des phrases entre l'UE-ME et l'utilité du site du RJE, malgré les difficultés techniques et financières. M. Durnescu a présenté le livret d'orientation J-CAP sur le DC 2008/947, soulignant l'importance de maintenir des données complètes et à jour pour garantir l'efficacité de l'outil.

João Gomes, le représentant d'IPS, a présenté des tables rondes et des conférences visant à favoriser les échanges entre professionnels, soulignant l'importance des entretiens pour partager l'expérience des praticiens dans la mise en œuvre de la DC 947.



*João Gomes, Ioan Dumescu
et Rebecca Walter présentent
les résultats de J-CAP.*

Ensuite, Alexander Ivantchev de la Commission européenne a abordé la numérisation de la coopération transfrontalière, en mettant en avant le portail e-justice et les outils interactifs. Il a présenté les avantages de la communication électronique et du système E-CODEX pour faciliter la collecte de statistiques et fournir des traductions automatiques certifiées. Cependant, M. Ivantchev a mentionné les défis à relever, notamment l'identification des autorités compétentes et la réussite de la transition vers les signatures électroniques et une culture sans papier.

Challenges

- Need to elaborate workflows that cater for the procedural situation and needs in each Member State.
- Need to transition to the use of electronic signature and seals for electronic documents.
- Deployment considerations – a national decision which agency hosts and operates each national 'node' in the system, and who has access.
- The appropriate national infrastructure needs to be deployed, maintained and operated.
- Cultural acceptance and learning curve. Need for training.



*Alexander Ivantchev
présente les défis de la
numérisation de la
coopération
transfrontalière.*





AMÉLIORER LES CONNAISSANCES CIBLÉES

Après la pause-café, les participants ont été répartis en trois groupes pour discuter du dossier élaboré par Emmanuelle Laudic-Baron, procureure et chef de projet à l'École nationale de la magistrature, avec le soutien des autres partenaires du projet. L'étude de cas a souligné l'importance de former les praticiens à envisager rapidement le transfert, dans la mesure du possible, dès qu'une décision judiciaire a été rendue. Cette approche vise à prévenir les défis liés à l'adaptation à la législation étrangère. En outre, elle a souligné l'importance de combiner occasionnellement les instruments européens, par exemple en recourant au transfert de sanctions financières dans le cadre de la directive 2008/214.

Les principaux sujets abordés et largement débattus ont porté sur les conditions préalables d'un contrat de travail et les méthodes permettant de prouver une résidence légale et régulière pour entrer dans l'État d'exécution.



Groupe 2 discutant de l'affaire, guidé par João Gomes et Karin Carlens.

Chaque groupe a été supervisé par deux partenaires qui ont ensuite présenté les résultats des groupes en séance plénière.

Il était intéressant d'observer les différentes perspectives et approches appliquées pour traiter l'affaire. Par exemple, le groupe 2 a mis en évidence des défis spécifiques pour satisfaire aux exigences des sections initiales du certificat, tandis que le groupe 3 a affirmé que la question la plus problématique ne concernait pas la nature des mesures à appliquer, mais leur calendrier, la durée.

Cet exercice a mis en évidence l'importance de la communication et de la coopération entre les États membres de l'UE et la nécessité de contacts clairs et directs entre les autorités nationales.



INTERACTIVE SESSION WORLD CAFE

Après la pause déjeuner, Barclay Wohlstetter, chargé de programme au NHC, a présenté les directives pour le *World Cafe*. Les participants ont de nouveau été divisés en trois groupes - guidés et suivis par deux partenaires - pour donner leur point de vue sur les questions suivantes:

- ❖ *Comment développer une plus grande confiance mutuelle entre les États membres de l'UE ?*
- ❖ *Que peut-on faire de plus pour promouvoir le DC 947 dans votre juridiction?*
- ❖ *Que peut-on faire de plus pour promouvoir le FD 947 dans votre juridiction?*



Group 1 guided by Rebecca Walter and Walter Hammerschick.



Group 3 guided by Ioan Durnescu and Viviana Gullo.

Les réponses et les idées de chaque groupe ont été présentées par les partenaires lors de la séance plénière finale. En réponse à la première question, les praticiens ont souligné l'importance de donner la priorité aux connaissances et à la communication. Ils ont suggéré d'organiser des réunions européennes annuelles concernant le DC 947, afin de faciliter la collaboration, d'encourager les échanges de contacts entre les participants de différents pays, d'établir des canaux de communication avec les États mettant en œuvre la Convention pour obtenir des informations précieuses en matière de retour d'information, et de créer des points de contact ou des groupes de travail au niveau national pour rationaliser la communication et la coordination.

En ce qui concerne la promotion de la décision-cadre, les participants ont souligné la nécessité de collaborer avec les associations juridiques pour organiser des webinaires ou des ateliers sur la décision-cadre, de s'engager dans la sensibilisation des facultés de droit pour intégrer le décret DC 947 dans les programmes d'études pertinents, d'encourager les partenariats avec les développeurs de logiciels pour assurer une intégration transparente dans les systèmes de gestion des affaires, de faciliter des sessions de formation régulières pour les professionnels mettant l'accent sur l'application pratique de la décision-cadre, et établir des canaux de communication entre les procureurs et les services de probation pour un échange efficace d'informations.



Enfin, en ce qui concerne l'utilisation des moyens numériques pour promouvoir l'outil de l'UE, les praticiens ont rapidement plaidé pour l'utilité de bulletins d'information destinés aux juges, magistrats, procureurs, avocats, agents de probation et experts judiciaires clés. À un niveau plus large, une idée intéressante concerne l'utilisation d'outils d'IA pour mettre à jour l'intranet des bureaux judiciaires, mais aussi pour créer une plateforme ou un forum où les experts du domaine peuvent poser et répondre à des questions, contacter directement des collègues étrangers et partager les meilleures pratiques.



Final plenary session.

DERNIÈRES RÉFLEXIONS

Pour conclure la Conférence internationale finale, Emmanuelle Laudic-Baron et Karin Carlens, magistrate à l'IGO-FIJ, ont présenté un résumé des questions clés abordées au cours de ces deux années de travail et de mise en œuvre du DC 947. Malgré les progrès réalisés dans la consolidation des connaissances et la numérisation, des défis persistent, comme l'ont souligné les ateliers nationaux et autres événements J-CAP visant à explorer la mise en œuvre de l'outil de l'UE. La nécessité de promouvoir, de former et de diffuser des informations reste cruciale pour assurer le succès de la coopération judiciaire transfrontalière.



*Emmanuelle Laudic-Baron et Karin Carlens
clôturant la conférence internationale finale de
J-CAP.*





J-CAP



Co-funded by
the European Union

